



COVID-19

Maternité et crise sanitaire

Mis en ligne le 10 novembre 2020



En raison de la crise sanitaire liée à l'infection COVID-19, la Direction en concertation avec le service de Gynécologie Obstétrique du GHBS a pris la décision de suivre les recommandations du Collège National des gynécologues obstétricien français (CNGOF)

En consultations de suivi et échographies

Toutes les consultations de suivi de grossesse et les échographies obstétricales obligatoires (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre) sont maintenues.

L'accompagnant sera autorisé à assister aux échographies.

Il lui sera demandé :

- De porter un masque,
- D'attendre à l'extérieur du service de consultation afin de maintenir la distanciation dans les salles d'attente, il sera appelé au moment de l'échographie,
- De réaliser une friction des mains avec une SHA.

En salle de naissance

La présence d'un accompagnant à l'accouchement est admise.

Lors de votre accueil, l'auxiliaire de puériculture interroge votre accompagnant et contrôle sa température. S'il ne présente pas de signes de COVID-19, et qu'il n'est pas cas contact COVID, il peut rester auprès de vous.

Le port du masque chirurgical est souhaitable pendant le travail et les efforts expulsifs car il protège les soignants, les patientes et les nouveau-nés.

« Si les professionnels comprennent l'émoi suscité par ces mesures, ils ont dû arbitrer entre sécurité des mères, des accompagnants et des équipes soignantes et pénibilité, pour certaines femmes, due au port du masque pendant l'accouchement. La continuité des soins assurée par des équipes épargnées par la maladie est à ce prix. » extrait des recommandations CNGOF du 27 octobre 2020.

Quelques règles sont à respecter :

- ▶ Le port du masque obligatoire reste la règle (donné à l'entrée) pour l'accompagnant
- ▶ Eviter les va et vient de la salle pendant toute la durée de l'accouchement : il peut apporter encas, boissons, substituts nicotiques ...

La présence de l'accompagnant reste autorisée au bloc opératoire pour **une césarienne programmée**.

Visites en maternité

Dans les secteurs d'hospitalisation (HC gynécologie-obstétrique, maternité HC), seul 1 accompagnant référent est autorisé à rendre visite aux patientes, dans le respect des gestes barrières et de l'absence de signes / cas

est autorisée à rendre visite aux patientes, dans le respect des gestes barrières et de l'absence de signes / cas contact COVID.

Vous avez des interrogations légitimes concernant les modalités de votre prise en charge ou un questionnement au sujet de votre accompagnement. Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail dédiée : infocovid.femmesenceintes@ghbs.bzh L'équipe de la maternité répondra à vos questions.

 **PRÉCÉDENT** AMP ET CRISE SANITAIRE

Le robot chirurgical Da Vinci Xi de dernière génération au GHBS  **SUIVANT**

 **RETOUR À LA LISTE**



 **Groupe Hospitalier
Bretagne Sud**

**Groupe Hospitalier
Bretagne Sud**

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex

 **NUMÉROS UTILES**

 **CONTACTEZ-NOUS**